We create chemistry

# Fiche de données de sécurité
## Sphaerex



## 1. Identification

### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Sphaerex

### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF CORPORATION
100 Park Avenue
Florham Park, NJ 07932, USA

Adresse de contact:
BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1
CANADA
Téléphone: +1 289 360-1300

### Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence
CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

### Autres moyens d'identification
PCP # 34263

## 2. Identification des dangers

**Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)**

### Classification du produit

| | | |
|---|---|---|
| Acute Tox. | 4 (Inhalation - brouillard) | Toxicité aiguë |
| Skin Corr./Irrit. | 2 | Corrosion/irritation cutanée |
| Eye Dam./Irrit. | 2A | Lésions oculaires graves / irritation oculaire |
| Repr. | 2 (foetus) | Toxicité pour la reproduction |

| | | |
|---|---|---|
| STOT SE | 3 (Irritant pour le système respiratoire) | Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique) |
| Aquatic Acute | 1 | Danger pour le milieu aquatique - aigu |
| Aquatic Chronic | 1 | Danger pour le milieu aquatique - chronique |

**Éléments d'étiquetage**

Pictogramme:

Mention d'avertissement:
Attention

Mention de Danger:

| | |
|---|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H361 | Susceptible de nuire au foetus. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseil de Prudence (Prévention):

| | |
|---|---|
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. |
| P280 | Porter une protection pour les yeux. |
| P260 | Ne pas inhaler les brouillards et vapeurs. |
| P201 | Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P264 | Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation. |

Conseils de prudence (Intervention):

| | |
|---|---|
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P337 + P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

Conseils de Prudence (Stockage):

| | |
|---|---|
| P403 + P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous clef. |

Conseil de Prudence (Elimination):

| | |
|---|---|
| P501 | Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales. |

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

**Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)**

metconazole tech.
Numéro CAS: 125116-23-6
Teneur (W/W): 10.91 %
Synonyme: Cyclopentanol, 5-[(4-chlorophenyl)methyl]-2,2-dimethyl-1-(1H-1,2,4-triazol-1-ylmethyl)-

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-2,4-dihydro-
Numéro CAS: 178928-70-6
Teneur (W/W): 18.19 %
Synonyme: 3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-2,4-dihydro-

Decanamide, N,N-dimethyl-
Numéro CAS: 14433-76-2
Teneur (W/W): 20.0 - 30.0%
Synonyme: Pas de données disponibles.

Alcohols, C12-18, ethoxylated propoxylated
Numéro CAS: 69227-21-0
Teneur (W/W): 20.0 - 30.0%
Synonyme: Pas de données disponibles.

Alcohols, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylated propoxylated
Numéro CAS: 78330-23-1
Teneur (W/W): 7.0 - 10.0%
Synonyme: Wettol LF 312

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

**Indications générales:**
Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

**Lorsque inhalé:**
Repos, air frais, secours médical.

**Lorsque en contact avec la peau:**
Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

**Lorsque en contact avec les yeux:**
Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser.

**Lorsque avalé:**
Ne pas donner de solide ni de liquide. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

| | |
|---|---|
| Traitement: | Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. |

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

**Autres informations:**
Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manutention sans danger
Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.**

**Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Metconazole | VME | 1 mg/m3 | Poussière alvéolaire ; |

**Équipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire:**
Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

**Protection des mains:**
Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

**Protection des yeux:**
Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

**Vêtements de protection:**
La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Retirer les vêtements souillés. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|---|
| Etat physique: | liquide |
| Odeur: | semblable à du caoutchouc |
| Seuil olfactif: | Non déterminé car nocif par inhalation |
| Couleur: | doré |
| Valeur du pH: | env. 4 - 6<br>( 1 %(m), 20 °C) |
| Point de fusion: | < 0 °C<br>Données se rapportant au composant principal |
| Point d'ébullition: | > 100 °C<br>Données se rapportant au composant principal |
| Point d'éclair: | > 145 °C |
| Inflammabilité: | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Limite supérieure d'explosivité: | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Auto-inflammation: | 390 °C |
| SADT: | > 75 °C<br>Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4) |
| Pression de vapeur: | env. > 0.1 hPa<br>( 20 °C)<br>Données se rapportant au composant principal |

| | |
|---|---|
| Densité: | env. 1.03 g/cm3<br>( 20 °C) |
| Densité de vapeur: | non applicable |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): | non applicable |
| Décomposition thermique: | 170 °C, 50 kJ/kg (DSC (OECD 113))<br><br>280 °C, 370 kJ/kg (DSC (OECD 113))<br>Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU. |
| Viscosité dynamique: | env. 260 mPa.s<br>( 25 °C) |
| Solubilité dans l'eau: | émulsifiable |
| Vitesse d'évaporation: | non applicable |
| Autres informations: | Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique. |

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:
non comburant

### Stabilité chimique
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Conditions à éviter
Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### Matières incompatibles
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:
Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:
170 °C (DSC (OECD 113))

280 °C (DSC (OECD 113))

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

## 11. Données toxicologiques

### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

### Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë
Evaluation de la toxicité aiguë: Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale
Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 2,000 - < 5,000 mg/kg

Inhalation
Type de valeur: CL50
espèce: rat
Valeur: > 2.063 mg/l
durée d'exposition: 4 h

Par voie cutanée
Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 5,000 mg/kg

Evaluation des autres effets aigüs
Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
Peut entrainer une irritation des voies respiratoires

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion
Evaluation de l'effet irritant: Irritation en cas de contact avec les yeux. Irritant par contact avec la peau

Peau
espèce: lapin
Résultat: Irritant.

Oeil
espèce: lapin
Résultat: Irritant.

Sensibilisation
Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler
espèce: cobaye
Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Pas de danger par aspiration attendu.

### Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée
Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Metconazole*
*Evaluation de la toxicité après administration répétée: Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

*Données relatives à : Decanamide, N,N-dimethyl-*
*Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.*
---

Toxicité génétique
Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité
Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Metconazole*
*Evaluation du caractère cancérogène: Dans les études à long terme réalisées avec des rongeurs avec de grandes quantités, une action favorisant la formation de tumeurs, et qui est probablement la conséquence d'une lésion hépathique spécifique aux rongeurs a été observée; celle-ci n'est cependant pas transposable à l'homme.*
---

toxicité pour la reproduction
Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité
Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Metconazole*
*Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

*Données relatives à : Decanamide, N,N-dimethyl-*
*Evaluation du caractère tératogène: En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.*
---

Autres informations
Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## 12. Données écologiques

### Toxicité

Toxicité en milieu aquatique
Evaluation de la toxicité aquatique:
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

*Données relatives à : prothioconazole (ISO); 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thione*
*CL50 (96 h) 1.83 mg/l, Oncorhynchus mykiss*

*Données relatives à : metconazole tech.*
*CL50 (96 h) 2.1 mg/l, Oncorhynchus mykiss*
---

Invertébrés aquatiques

*Données relatives à : prothioconazole (ISO); 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thione*
*CE50 (48 h) 1.3 mg/l, Daphnia magna*

*Données relatives à : metconazole tech.*
*CE50 (48 h) 4.2 mg/l, Daphnia magna*
---

Plantes aquatique(s)

*Données relatives à : prothioconazole (ISO); 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thione*
*ErC50 (72 h) 0.03278 mg/l, Skeletonema costatum*
*ErC10 (72 h) 0.01427 mg/l, Skeletonema costatum*
*ErC50 (96 h) 0.03587 mg/l, Skeletonema costatum*
*ErC10 (96 h) 0.01562 mg/l, Skeletonema costatum*

*Données relatives à : metconazole tech.*
*CE10 (7 j) 0.004 mg/l, Lemna gibba*
*CE50 (7 j) 0.527 mg/l, Lemna gibba*
*NOEC (7 j) < 0.003 mg/l, Lemna gibba*
*CE50 (72 h) 2.2 mg/l, Selenastrum capricornutum*
*NOEC (72 h) 0.38 mg/l, Selenastrum capricornutum*
---

Effets chroniques sur poissons

*Données relatives à : metconazole tech.*
*CE10 (95 j) 0.00398 mg/l, Oncorhynchus mykiss*
*NOEC (95 j) 0.00291 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°210 de l'OCDE)*
---

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

*Données relatives à : metconazole tech.*
*NOEC (21 j) 0.16 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE)*
---

### Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

*Données relatives à : Prothioconazole*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : metconazole tech.*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*
---

### Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Potentiel de bioaccumulation

*Données relatives à : Prothioconazole*

*Facteur de bioconcentration: 19*

*Données relatives à : metconazole tech.*

*Facteur de bioconcentration: 51 - 80, Lepomis macrochirus*
*Ne s'accumule pas dans les organismes.*
---

### Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Prothioconazole*

*Mobilité réduite dans le sol*

*Données relatives à : metconazole tech.*

*La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*
*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.*
*La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*
---

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## 13. Données sur l'élimination

**Elimination du produit:**
Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

**Elimination des emballages:**
Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

## 14. Informations relatives au transport

**Transport terrestre**
TDG

| | |
|---|---|
| Classe de danger: | 9 |
| Groupe d'emballage: | III |
| N° d'identification: | UN 3082 |
| Étiquette de danger: | 9, EHSM |
| Dénomination technique d'expédition: | MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PROTHIOCONAZOLE, METCONAZOLE) |

**Transport maritime**
IMDG

| | |
|---|---|
| Classe de danger: | 9 |
| Groupe d'emballage: | III |
| N° d'identification: | UN 3082 |
| Étiquette de danger: | 9, EHSM |
| Polluant marin: | OUI |

Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PROTHIOCONAZOLE, METCONAZOLE)

**Sea transport**
IMDG

| | |
|---|---|
| Hazard class: | 9 |
| Packing group: | III |
| ID number: | UN 3082 |
| Hazard label: | 9, EHSM |
| Marine pollutant: | YES |

Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PROTHIOCONAZOLE, METCONAZOLE)

**Transport aérien**
IATA/ICAO

| | |
|---|---|
| Classe de danger: | 9 |
| Groupe d'emballage: | III |
| N° d'identification: | UN 3082 |
| Étiquette de danger: | 9, EHSM |

Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PROTHIOCONAZOLE, METCONAZOLE)

**Air transport**
IATA/ICAO

| | |
|---|---|
| Hazard class: | 9 |
| Packing group: | III |
| ID number: | UN 3082 |
| Hazard label: | 9, EHSM |

Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PROTHIOCONAZOLE, METCONAZOLE)

**Autres informations**
Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :
ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;
IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;
TMD : Disposition spéciale 99(2) ;
49CFR : §171.4 (c) (2).

## 15. Informations sur la réglementation

**Règlements fédéraux**

**Status d'enregistrement:**
Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

**Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS.
Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :
ATTENTION:
Irritant pour la peau
Irrite les yeux.
CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
NOCIF SI AVALÉ.
Cause une irritation des yeux.
Empêcher d'atteindre les yeux.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

## 16. Autres informations

**FDS rédigée par:**
BASF NA Product Regulations
FDS rédigée le: 2021/03/02

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÈS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS Á TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIETE AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ